



Commune de Beaulieu-sur-Loire Extrait du Registre des Délibérations

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le VINGT TROIS OCTOBRE à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé JACQUIER, Adjoint au Maire.

Etaient présents : JACQUIER Hervé, DESCHAMPS Céline, GUÉROT Jean-Marc, SIGNORET Yannis, BERTRAND Isabelle, LECLERCQ Marie-Christine, GAUCHER Claude, BONNEFONT Francis, LEYOUR Martial, LEMAIRE Christiane, BROUSSIN Patricia, MARTINET Nicolas, LAURENT Martine, BRETON Nelly.

Formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : COZETTE Laëtizia, CHAILLOUX Marie-Laure, DELSARTE Séverine, Jacky HECQUET, Guillaume RAGU

Mme Isabelle BERTRAND a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation	
15 octobre 2024	
Date d'affichage	
15 octobre 2024	
Nombre de Conseillers	
En exercice	19
Présents	14
Votants	19

Objet : FONDS VERT – Office Français de la Biodiversité – demande de subvention pour « l'Atlas de la Biodiversité »

La commune de Beaulieu sur Loire est riche de par sa situation géographique ligérienne et la présence de milieux naturels variés : plaine alluviale du Val de Loire, milieux urbains ou habités, milieux boisés, bocage, cultures, milieux humides et aquatiques, ...

Plusieurs zones d'intérêt écologique, faunistiques et floristiques, Natura 2000, ont déjà été identifiées principalement situées autour du Val de Loire.

Le souhait de mettre en place l'Atlas de la Biodiversité Communale est né de l'intérêt que portent les écoles, les citoyens, les producteurs, les bénévoles d'associations locales, les élus et les membres du personnel communal à l'observation et la préservation de l'environnement. L'implication de plusieurs associations ayant déjà des connaissances et intervenant sur le territoire communal est envisagée et semble motiver les structures contactées.

Les objectifs de l'Atlas de la Biodiversité de Beaulieu-sur-Loire sont :

- Mutualiser les connaissances et les moyens afin de connaître les espèces et les milieux qui existent sur l'ensemble du territoire communal y compris les milieux urbains, agricoles et forestiers,
- Faire travailler plusieurs associations naturalistes de concert,
- Favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux de la biodiversité,
- Améliorer la gestion des espaces et l'aménagement des bâtiments communaux : gestion différenciée, habitats, haies, ...
- Prioriser et accompagner les élus pour la préservation de la biodiversité

Le montant prévisionnel de la mise en place de l'Atlas de la Biodiversité sur la commune de Beaulieu-sur-Loire représente un montant total de 108 234 €, répartis sur 3 années consécutives (2025 à 2027).

La commune sollicite une aide financière de 32 470.20 € (30%) auprès de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) dans le cadre du Fonds Vert.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Adopte** la demande de subvention auprès de l'Office Français de la Biodiversité pour la mise en place de l'Atlas de la Biodiversité.
- **Adopte** le plan de financement en annexe.
- **Sollicite** une subvention de 32 470.20 € auprès de l'Office Français de la Biodiversité, dans le cadre du Fonds Vert, correspondant à 30% du montant pour la mise en place de l'Atlas de la Biodiversité.
- **Charge** le Maire de toutes les formalités.

La secrétaire de séance,
Isabelle BERTRAND



Pour copie certifiée conforme,
L'Adjoint au Maire,

Hervé JACQUIER

